



Le Cercle Richelieu Senghor de Paris
Cinquante ans au service de la francophonie
et du dialogue des cultures
1971 - 2021

Anne Magnant

avec le concours de
Françoise Mosser et Philippe Valois

Cercle Richelieu Senghor de Paris, septembre 2021



Remerciements

Mes remerciements vont d'abord à Philippe Valois, vice-président du Cercle, qui a exhumé et mis à ma disposition les archives sans lesquelles la rédaction de cette histoire du Cercle Richelieu Senghor de Paris n'aurait pas été possible, ainsi qu'à Françoise Mosser, conservateur général du patrimoine honoraire, qui en a accompagné la mise en œuvre.

Que soient également chaleureusement remerciés Nathalie Brousse, Josseline Bruchet, Sophie, Philippe et Alban Dorin, Paul Gélinas, Régine Lefèvre, Lise Sabourin, Henry de Suremain et Muriel Vinant, qui ont bien voulu contribuer à l'élaboration de ce document en apportant leurs précieux témoignages et leurs pertinentes observations et l'ont enrichi de photographies, ainsi que William N. Van Khan pour son concours à l'édition de l'ouvrage.

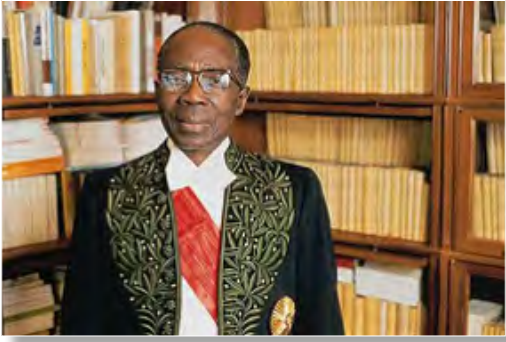
J'exprime enfin toute ma gratitude à Alban Bogeat, président du Cercle, qui m'a incitée à me lancer dans cette entreprise et en a permis la réalisation.

Anne Magnant

Présidente d'honneur du Cercle Richelieu Senghor de Paris

© Cercle Richelieu Senghor de Paris
ISBN 978-2-9534633-2-3
Dépôt légal : septembre 2021

PIERRE BONNERRE a conçu et réalisé la mise en page.



Chers Amis,

*Je serai heureux que la promotion qui porte mon nom fût baptisée sous le signe de la **Civilisation de l'Universel**, que Pierre Teilhard de Chardin nous annonçait, au milieu de ce siècle, pour l'aube du III^e millénaire.*

En effet, ma double vie de militant de la Négritude et de la francophonie fut animée par cette idée.

C'est pourquoi j'ai toujours proposé à mes frères africains de commencer par s'enraciner profondément dans les valeurs de notre continent, négro-africain et arabo-berbère, pour mieux s'ouvrir aux valeurs fécondantes des autres continents et, d'abord, de l'Europe.

En vous souhaitant une heureuse réunion pour le 2 octobre, je vous prie de croire, chers Amis, que, ce soir-là, je serai parmi vous, fidèlement.

Léopold Sédar Senghor, 11 septembre 1984

Message adressé aux membres du Cercle Richelieu

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

C'est le 20 avril prochain, au cours d'un dîner au premier étage de la Tour Eiffel, que sera remis au premier club « Richelieu » de Paris sa Charte officielle par le Président international, un Américain, M. L. I. MARTEL, devant une délégation de plus de 60 membres des clubs canadiens et américains venus à cette occasion d'Outre-Atlantique.

Né dans la Province de Québec, au Canada, il y a 25 ans, le Club Richelieu destiné à développer les valeurs intellectuelles et morales sous la devise « Paix et Fraternité » est le premier grand club « francophone » international de ce genre. Très rapidement le premier Club Richelieu de Montréal essaima. Ce sont maintenant près de 200 clubs qui œuvrent à la fois aux États-Unis, au Canada, en Afrique de langue française et maintenant en France.

Le premier club français a été créé à Cannes il y a deux ans, à la suite du Congrès international des « Richelieu » qui avait réuni plus de 2 000 de leurs membres à Nice.

Le premier « Richelieu » de Paris reçoit sa consécration le 20 avril, bientôt Rennes et Toulouse - d'autres clubs sont en formation dans différentes villes de France ainsi qu'en Suisse, Belgique et Afrique de langue française.

Nos dynamiques amis Canadiens de langue française sont ainsi une fois de plus à la naissance d'un grand mouvement francophone, bien caractéristique de l'expression de notre culture humanitaire. Nous sommes heureux que la voix ait été largement entendue dans la France métropolitaine.

Paris, le 16 avril 1971

Communiqué de presse du 16 avril 1971



PRÉFACE

Depuis 50 ans, le Cercle Richelieu Senghor de Paris est au service de la francophonie et du dialogue des cultures. Je remercie Anne Magnant, sa présidente d'honneur, d'avoir pris l'initiative de cette brochure qui retrace l'historique du Cercle depuis sa création, le 20 avril 1971, jusqu'à ce jour.

L'existence du Cercle apparaît ainsi tout à fait parallèle à celle de la Francophonie institutionnelle résultant de la convention de Niamey du 20 mars 1970.

Aujourd'hui, alors que la langue française est mise à rude épreuve par la mondialisation, la mission d'échange et de réflexion du Cercle apparaît plus que jamais d'actualité.

Le Cercle s'attache à porter les valeurs de solidarité, d'humanisme et d'universalité chères à Léopold Sédar Senghor ; il s'emploie à refléter la francophonie des cinq continents et à mettre en lumière ses enjeux notamment économiques.

Mes remerciements vont aussi à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette brochure et notamment à Françoise Mosser pour son travail d'historienne, Philippe Valois pour son apport d'archives et William N. Van Khan pour la supervision de la réalisation graphique et de l'impression.

Longue vie au Cercle !

Alban Bogeat

Président

Septembre 2021



C'est le 20 avril 1971, au 1^{er} étage de la Tour Eiffel, qu'a été créé le **Club Richelieu de Paris**, ancêtre du **Cercle Richelieu Senghor de Paris**. Les fondateurs de ce club, inscrit au sein du Richelieu International, voulaient renforcer les relations et l'amitié franco-canadiennes et la francophonie. De ses origines, le Cercle Richelieu Senghor a conservé et – peut-on dire – renforcé l'objectif de promotion de la francophonie ; il a maintenu également l'organisation de dîners mensuels autour de conférenciers réputés. Durant les premières années, il s'est développé au sein du Richelieu International, puis a pris son autonomie en devenant le **Cercle Richelieu Senghor**.

Le Club Richelieu a d'abord connu une succession de présidences de courte durée – de 1971 à 1978 –, qui ont favorisé son expansion et le lancement d'actions humanitaires, telles que des envois de livres vers l'Afrique. Lors de la longue présidence de Simon-Pierre Nothomb – de 1978 à 1992 –, l'organisme a vécu une période brillante.

Le Club, devenu Cercle, a accueilli, parmi ses membres ou lors de ses dîners, des personnalités éminentes et a acquis une dimension nouvelle grâce au parrainage du président Léopold Sédar Senghor. À cette même époque, il devait se lancer dans une intéressante mais difficile entreprise d'édition, qui permit notamment la publication d'annuaires de la francophonie. Succédant au Belge Simon-Pierre Nothomb, le Canadien François Cloutier a engagé une politique de colloques visant à en faire un lieu de réflexion sur la francophonie. Après lui, cette orientation a été reprise avec succès par Paul Sabourin et Anne Magnant, puis poursuivie par Anne-Marie Cordelle. Alban Bogeat, qui préside aujourd'hui aux destinées du Cercle, veille à renforcer l'ancrage de celui-ci dans les institutions de la Francophonie.



AUX ORIGINES DU CERCLE

Au tournant des années 70 : l'émergence de la francophonie

Cette création a lieu à un moment où se déroulent des événements majeurs pour la langue française et la francophonie

Le Québec manifeste toute son ambition de faire vivre sa spécificité. À côté des réformes intérieures, la « Révolution tranquille » s'est accompagnée d'un effort pour redéfinir le rôle de l'identité francophone du Canada et de la construction de liens diplomatiques avec l'étranger. Ainsi la délégation générale du Québec à Paris a été créée en 1961 et l'association Québec-France en 1971. Cette politique, tout en ayant entraîné des tensions avec Ottawa, a conduit à la mise en place du bilinguisme de l'État par la loi sur les langues officielles en 1969.

En Afrique, dans le sillage des indépendances de 1960, les chefs d'États ont rapidement souhaité se doter d'une organisation leur permettant de préserver la paix et de se retrouver autour de thèmes d'intérêt commun. Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal, Habib Bouguiba, président de Tunisie, et Hamani Diori, président du Niger, ont alors compris l'intérêt d'une coopération culturelle et économique autour de la langue française et ont lancé « l'idée de francophonie ». Le prince cambodgien Norodom Sihanouk soutenait ce projet. En 1966, lors de la conférence de Tananarive, Hamani Diori a été chargé par ses pairs, avec Senghor, de réfléchir à un « projet francophone ». Les conférences des pays partiellement ou entièrement de langue française, réunies à Niamey, en 1969 et 1970, ont abouti à la naissance de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), devenue Agence intergouvernementale de la francophonie en 1998 et Organisation internationale de la francophonie (OIF) en 2005.



L'histoire de la création de l'ACCT se confond partiellement avec celle du statut du Québec en son sein¹. Le projet initial prévoyait que l'ACCT réunissait des États souverains, excluant ainsi le Québec. La France suggéra d'admettre à la fois des États et des gouvernements et d'établir une Convention internationale, signée par les seuls États, et une Charte, signée par les États et les gouvernements. Cette proposition finit par être acceptée et le Québec devint membre de l'ACCT en octobre 1971. Mais tous les obstacles n'étaient pas levés pour autant et le Sommet des chefs d'États et de gouvernements francophones, rêvé par Léopold Sédar Senghor, ne put se tenir, à Versailles, qu'en 1986.

Le général de Gaulle avait lancé « *Vive le Québec libre* » en 1967. **En France**, le Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française a été créé en 1966², le service des affaires francophones du Quai d'Orsay, en 1974. De nombreuses associations françaises ou internationales pour la promotion du français ou de la coopération francophone ont vu le jour autour des années 1970, telle l'Association internationale des professeurs de français en 1969. Mais le gouvernement, tout en tentant de faire converger les diverses approches, se montrait prudent en face de la francophonie institutionnelle, craignant le reproche de néocolonialisme.

¹ Voir la conférence de Marcel Masse, « Le Québec à l'Agence de coopération culturelle et technique, tribulations d'un État fédéré en francophonie », dans *Les colloques du Cercle Richelieu Senghor de Paris de 2006 à 2010. Colloque Senghor et la francophonie* (Paris et Dakar, 2006), Cercle Richelieu Senghor de Paris, 2011, p 437 à 457.

² Rattaché au Premier ministre, le Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française est devenu Haut comité de la langue française en 1973, puis Commissariat général à la langue française en 1984. Le Commissariat général était chargé de coordonner l'action des administrations et organismes publics concourant à la diffusion du français. La délégation générale à la langue française lui a succédé en 1989, elle a été rattachée au ministère de la Culture en 1996 et est devenue délégation générale à la langue française et aux langues de France en 2001.



Le Richelieu International

Cette création s'est faite au sein du Richelieu International³.

Le Cercle Richelieu Senghor a été, au départ, un club parmi d'autres au sein du Richelieu International. La Société Richelieu, devenue Richelieu International en 1970, est une organisation, née à Ottawa en 1945, dont l'objectif était de constituer un mouvement à caractère social en se démarquant, sur le plan culturel, des clubs anglo-saxons dans lesquels les francophones n'étaient pas les bienvenus. Sa vocation, à la fois humanitaire et francophone, vise l'épanouissement de la personnalité de ses membres. Sa devise est « Paix et Fraternité ». À l'origine, le mouvement, laïc mais de sensibilité chrétienne, regroupait – sur le modèle des cercles Rotary ou Lions – des clubs dits « de service », composés de Canadiens d'expression française, avec un recrutement strictement masculin. Le nom de Richelieu a été choisi en mémoire du cardinal, fondateur de l'Académie française, dont la nièce, la duchesse d'Aiguillon, avait créé, à Québec, une œuvre pour l'enfance appelée Maison Richelieu.

En 1968, la Société Richelieu a tenu son congrès annuel à Nice. Il semble qu'à cette occasion, les participants aient été reçus par le pape Paul VI et par le Général de Gaulle. Le premier club français a été établi à Cannes à la suite de ce congrès. La Société, qui comptait alors 146 Clubs Richelieu, regroupant plus de 6 000 membres, au Canada, aux États-Unis, en Afrique francophone, souhaitait accroître le nombre de ses membres en France, en Suisse, en Belgique et s'implanter dans d'autres pays : un club a vu le jour à Dakar en 1973, un autre à Liège en 1974. La Fondation Richelieu International a été instituée en 1977.

³ Voir le site du mouvement Richelieu International : www.richelieu.org – Historique.

LA CRÉATION ET LES PREMIERS PRÉSIDENTS (1971-1978)

La création du Club Richelieu de Paris



C'est un Français, **Jean Vinant (1913-2003)**, qui est à l'origine du Club de Paris. Président de la Chambre de commerce France-Canada, qu'il avait fondée en 1955 en même temps que l'Institut France-Canada, il avait pour objectif de renforcer les liens entre les deux pays et pensait que l'existence d'un Club Richelieu y contribuerait en permettant à des personnes de la société civile de se connaître et d'agir ensemble.

En 1969, Gontran Rouleau, président général de la Société Richelieu Internationale, Jules Nadon, secrétaire européen, attaché de l'ambassade du Canada, et Jean Vinant se sont rencontrés pour mettre en place un Club à Paris. **Le Club Richelieu de Paris a ainsi été créé le 12 décembre 1970⁴**. Sa charte lui a été officiellement remise, le 20 avril 1971, par Louis Martel, le président du Richelieu International, qui était américain. La cérémonie a eu lieu au cours d'un dîner solennel au 1^{er} étage de la Tour Eiffel, organisé par Jean-Vincent de Saint-Phalle, qui venait d'être nommé président, avec la collaboration de Jean Vinant, Guy Renaudin, directeur financier d'Elizabeth Arden, et Jacques Baulin, directeur général de PROMECO. De nombreux Canadiens et Américains s'étaient spécialement déplacés pour assister à cet événement.

Premiers présidents et premières actions (1971-1975)

Les cinq premiers présidents – alternativement français ou canadiens – ont été élus pour une durée d'un an, conformément aux statuts du Richelieu International, calés en cela sur ceux du Rotary.

1971 : Jean-Vincent de Saint-Phalle, associé gérant de la banque Saint-Phalle.

1972 : André Gibeault, représentant de la Banque de Montréal à Paris.

1973 : Michel Lancrenon, vice-président de l'American Express.

1974 : Jean-Louis Gagnon, ambassadeur du Canada auprès de l'UNESCO.

1975 : Jean-Jacques Nathan, éditeur.

⁴ Cf. la fiche de la BnF : https://data.bnf.fr/fr/12091191/cercle_richelieu_senghor_de_paris/

Les objectifs

Il existait alors cinq Clubs Richelieu en France, à Cannes, Paris, Rennes, Toulouse et Caen. Durant cette première période, le Club de Paris s'est conformé à la charte du Richelieu. Les présidents ont organisé des réunions mensuelles, comme le voulaient les statuts, et fait la promotion de la francophonie et de l'amitié franco-canadienne avec beaucoup de dynamisme.

Le fonctionnement du Club

En 1974, le Club a adopté le statut d'une association de la loi de 1901 avec pour objectifs : *épanouir la personnalité de ses membres par le contact humain ; favoriser la francophonie et l'aide à la jeunesse et aux œuvres humanitaires*⁵.

À cette époque, il comptait vingt-six membres, français et canadiens, militants de la francophonie, qui occupaient des fonctions importantes dans l'administration, les entreprises, les professions libérales. Il n'était pas ouvert aux femmes. Bernard Le Charbonnier, conseiller technique aux Éditions Nathan, entré au Club avec Jean-Jacques Nathan en 1973, a été un emblématique secrétaire général à compter de 1974.

La fixation du montant de la cotisation, dont une bonne partie devait être reversée à la maison-mère, faisait l'objet de nombreuses discussions. Comment trouver un équilibre permettant de financer les actions sans être dissuasif ?

Les dîners

Les membres se retrouvaient – autour d'un ou de plusieurs intervenants – à l'occasion d'un dîner mensuel, qui se tenait généralement le mardi soir, soit au Nouveau Cercle, boulevard Saint-Germain, soit au Cercle interallié. Les personnalités invitées étaient souvent des diplomates canadiens ou français. L'ambassadeur du Canada est venu à différentes reprises. Maurice Schumann, alors président de la Fondation de France, a participé à l'un de ces dîners, en mars 1974, ainsi que Maurice Rheims, qui présidait la commission culture de la Fondation. Un compte rendu de chaque réunion ou dîner était diffusé aux adhérents.

Les actions de terrain

Le Club avait mis en place des groupes de travail pour organiser son développement, réfléchir à la création d'autres clubs en Europe, monter des projets en faveur de la francophonie. Il avait engagé une collaboration avec la Fondation de France, notamment pour l'envoi de livres en Afrique et pour l'octroi de prix aux lauréats de concours francophones. Tous ces projets étaient élaborés en liaison avec les autres Clubs Richelieu et avec l'appui des administrations françaises et canadiennes et de l'ACCT. En revanche, c'est sans grand succès et – semble-t-il – sans grand enthousiasme qu'il a tenté de réaliser les actions caritatives et humanitaires de proximité prévues par sa charte.

⁵JO, 5 mars 1974. Déclaration à la préfecture de police : **Club Richelieu**, Paris, créé le 21 février 1974. Siège social : 13, rue Bonaparte, 75006 Paris.

La présidence de Bernard Dorin (1976-1978)

Bernard Dorin (1929-2019), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, avait choisi le ministère des Affaires étrangères à sa sortie de l'ENA. Sa première affectation fut



l'ambassade d'Ottawa. Au début de sa carrière, il a été le conseiller diplomatique d'Alain Peyrefitte, qu'il a accompagné de 1964 à 1968 dans ses différents postes ministériels. Nommé ambassadeur en Haïti en 1972, il est demeuré très attaché à ce pays où il a découvert une francophonie vivante et la forte place du créole, en même temps que les difficultés du développement économique et social. À son retour à Paris, il fut le premier chef du service des affaires francophones, créé en 1974 au Quai d'Orsay, et occupait ces fonctions lorsqu'il a été élu président du Club Richelieu. Il devait démissionner, en 1978, lors de sa nomination comme ambassadeur en Afrique du Sud.

Plus tard en poste au Brésil, au Japon et en Grande-Bretagne, il a été élevé à la dignité d'Ambassadeur de France en 1992. Cette personnalité éminente était aussi un homme de conviction, présent sur tous les fronts de la francophonie. Il est toujours resté fidèle au Cercle et a présidé le jury du prix Richelieu Senghor jusqu'en 2017.

Sous son mandat, l'organisation des dîners mensuels s'est poursuivie. Les envois de livres en Afrique se sont développés.

À partir de 1976, le Club s'est élargi à des personnalités de diverses nationalités, telles que Simon-Pierre Nothomb (Belgique), futur président, Paul Gélinas (Canada), avocat international, Martial de La Fourrière (France), diplomate, et Philippe Rossillon (France), haut fonctionnaire, brillant et audacieux militant de la francophonie. Une réflexion sur la question de l'ouverture aux femmes a été engagée mais n'a pu être menée à son terme.

Avec cette présidence de deux années, le Club de Paris a commencé à s'éloigner des statuts officiels du Richelieu International qui limitaient la durée d'exercice à un an.

SIMON-PIERRE NOTHOMB

UNE PRÉSIDENTE DE QUINZE ANS

(1978-1992)



Le président et sa politique

Simon-Pierre Nothomb (1933-2012) était un haut fonctionnaire belge, à la carrière aussi originale que variée. Après s'être engagé, à 18 ans, dans la guerre de Corée, il fut pendant deux années observateur de l'ONU à Gaza (1955-1957) et resta fortement marqué par ces expériences. Reprenant des études universitaires à Louvain, Paris et Genève, il obtint une licence en sciences politiques et sociales. Après avoir

été tour à tour conseiller et attaché de presse au cabinet de Maurice Brasseur, ministre du Commerce extérieur de Belgique, attaché aux services du prince Albert, puis directeur des relations extérieures de l'université de Louvain, il a rejoint l'ACCT en 1976, d'abord en tant que secrétaire général adjoint, ensuite comme directeur général de la culture, fonction qu'il a remplie jusqu'en 1989. De 1992 à 1996, il occupa le poste de secrétaire général du Comité Économique et Social Européen. À la retraite, il fut vice-président des Européens dans le monde et secrétaire général de l'Union francophone des Belges à l'étranger.

Entré au Club en 1976, il en est devenu président en 1978 et a abandonné cette responsabilité en 1992 lorsqu'il fut nommé au Comité Économique et Social Européen. Il est resté très fidèle au Cercle, venant souvent aux dîners bien qu'il habitât Bruxelles, proposant des conférenciers, amenant des amis. Il a été le lauréat du prix Richelieu Senghor en 2006, année du centenaire de la naissance du chef d'État.

Au cours de sa longue présidence, le Club parisien s'est fortement développé. S'éloignant peu à peu du Richelieu International, il a pris son autonomie en 1988, après s'être placé, en 1984, sous le patronage du président académicien Léopold Sédar Senghor. La publication d'un *Recueil biographique de la francophonie* fut aussi une importante entreprise de cette période.

Simon-Pierre Nothomb a donné au Cercle des orientations claires, qu'il présentait régulièrement au conseil d'administration et rappelait dans les documents d'information. Il entendait promouvoir la langue française, assurer des liaisons entre les associations et les responsables administratifs et politiques de la francophonie ainsi qu'avec les communautés francophones isolées, éditer et diffuser le *Recueil biographique* dans le monde pour faire rayonner le Cercle et la francophonie. En 1989, il devait y ajouter la promotion de la francophonie dans les institutions européennes. Des commissions étaient chargées de la mise en œuvre de ces engagements. Il aimait qualifier le Cercle de « *principale tribune internationale de la francophonie* »⁶. Ce terme a souvent été repris par la suite.

⁶ Voir le dépliant de présentation de 1984, ainsi que diverses interviews du président Nothomb.

Deux moments essentiels

Le parrainage de Léopold Sédar Senghor

Le parrainage de Léopold Sédar Senghor a été un moment essentiel de la vie du Cercle et continue de lui donner tout son sens ; la tradition a transmis et continue de faire vivre une version des faits un peu différente de la réalité mais tout aussi féconde.

• *Ce que dit la tradition*

Les documents de présentation de l'association indiquent tous que, en 1984, le président Senghor a accepté de la parrainer et a suggéré de porter le nombre de ses membres à quatre-vingts ; le Cercle a alors pris le nom de Richelieu Senghor.

Dans une interview à *Passeport international* (janvier 1986), Simon-Pierre Nothomb souligne : « *Pendant longtemps nous n'avons été que trente-neuf membres en signe de protestation contre l'Académie française qui oblige pratiquement ses candidats à être français pour les admettre sous la Coupole. Quand le président Senghor a été élu, il est devenu, en même temps, le 40^e membre du Cercle Richelieu et nous a autorisés à faire une promotion, qui porte son nom, de quarante nouveaux membres.* »

Paul Sabourin écrit dans son hommage au président Senghor : « *Aussi Léopold Sédar Senghor accepta-t-il tout de suite de parrainer notre " académie ", en ajoutant, toujours avec malice, qu'il y mettait une condition, que nous passions de quarante à quatre-vingts membres, en gardant les mesures de sélection draconiennes que nous avons instaurées* »⁷. Dans le préambule des *Débats francophones*, il ajoute : « *Le Cercle Richelieu de Paris s'était chargé d'un sens supplémentaire lorsque Léopold Sédar Senghor, au moment de son élection à l'Académie française, avait accepté de devenir son deuxième parrain, en demandant que le nombre de ses membres passât de quarante à quatre-vingts. D'où le nom de Cercle Richelieu Senghor de Paris* »⁸.

• *Et ce que disent les archives*

D'après les archives, Léopold Sédar Senghor a proposé que la promotion qui porterait son nom compte vingt membres et non quarante.



Un déjeuner avec Senghor a eu lieu le 12 avril 1984⁹. Dans une lettre du 20 avril aux membres du Cercle, Simon-Pierre Nothomb fait le point sur cette rencontre : « *Chers amis Richelieu, le président Senghor est enfin venu au Cercle Richelieu, dont il est désormais membre à part entière. Ce déjeuner nous a permis d'entrouvrir dorénavant les portes de notre Cercle puisqu'il a été décidé qu'une promotion Senghor de vingt nouveaux membres serait sélectionnée durant cette année, portant à soixante le chiffre maximum de nos membres. Nous préparerons pour le prochain dîner une liste de candidatures sélectionnées parmi nos visiteurs des dernières années, liste qui sera soumise à votre approbation.*

⁷Colloque Senghor en son éternité, 15 février 2002.

⁸Débats francophones, Recueil des conférences et actes, 2000-2005.

⁹Photo de Simon-Pierre Nothomb avec le président Senghor parue dans *La lettre du Livre*, n° 23, octobre 1984, p. 22.

De votre côté, nous vous demandons de proposer des noms. La liste ainsi établie sera soumise au président Senghor pour approbation. »

À la demande de Simon-Pierre Nothomb, le prestigieux parrain a accepté d'envoyer un message à la promotion qui a été accueillie le 2 octobre 1984. Curieusement, ce message – peu repris par la suite, dans les documents édités par le Cercle – était tombé dans l'oubli¹⁰. Il est reproduit en tête de cet ouvrage.

Ce n'est qu'au mois de décembre suivant qu'il fut convenu de passer de soixante à quatre-vingts membres¹¹. **Quant au nom de Cercle Richelieu Senghor de Paris, il n'a été adopté qu'en 1989** après la rupture avec le Richelieu International.

Le Cercle se sépare du Richelieu International

Soucieux de garder la cohésion du mouvement, les dirigeants internationaux imposaient à tous les affiliés à leur réseau le respect de la Charte et du Manuel du Richelieu. Ils demandaient en particulier l'observance des traditions d'un club-service. Or, depuis l'origine, celles-ci étaient mal acceptées par le Club de Paris : « *Le militantisme de ses membres était politique : défendre et illustrer la langue française, urbi et orbi, beaucoup plus que chercher à améliorer le destin de leurs concitoyens ou faire de bonnes œuvres en se servant de la langue française* », disait Simon-Pierre Nothomb¹². Les Parisiens avaient également pris quelques libertés quant à la durée des mandats des présidents.

De son côté, le Richelieu International, s'il blâmait ces entorses à la Charte, faisait preuve d'une certaine mansuétude car il appréciait le fait d'avoir un Club particulièrement brillant à Paris. En 1984, celui-ci, devenu **Cercle Richelieu de Paris**, avait édité un dépliant reprenant son histoire, ses idées, ses objectifs, et présentant les noms des orateurs qu'il avait accueillis. Ce document soulignait la singularité du Cercle de Paris par rapport aux autres Clubs Richelieu et insistait sur la qualité de ses membres, dont il donnait la liste. Néanmoins, l'association restait bien dans la mouvance du Richelieu International et respectait l'essentiel de ses prescriptions. Elle conduisait des actions en liaison avec les autres Clubs français, participait aux réunions du district européen, à sa feuille d'information, *Le Babillard*, et entretenait d'excellentes relations avec le Club de Liège. En revanche, elle marquait peu d'empressement pour payer ses cotisations à la maison-mère : des échanges de correspondance peu amènes avec le trésorier du Richelieu International en témoignent. Le projet de création d'un nouveau Club Richelieu dans la capitale augmenta les tensions¹³. L'assemblée générale extraordinaire du 7 février 1984 fit un coup d'éclat : elle transforma le nom du Club Richelieu de Paris en Cercle Richelieu de Paris et adopta de nouveaux statuts qui modifiaient les objectifs de l'organisme : *la promotion, la défense et l'illustration de la francophonie* étaient conservés ; les desseins humanitaires initiaux disparaissaient.

¹⁰ L'auteur de ces lignes a découvert son existence en lisant les archives transmises par Philippe Valois à l'occasion de la rédaction de ce livret.

¹¹ Le président indique alors qu'a été prise la « *décision de limiter formellement, pour 1985, le nombre de nos membres à quatre-vingts, ceci pour parfaire l'intégration de la promotion Senghor dans le Cercle* » (Lettre aux membres du Cercle, 10 décembre 1984 : compte-rendu du dîner du 4 décembre).

¹² *Historique du Cercle Richelieu Senghor* par Simon-Pierre Nothomb, feuillet non daté.

¹³ JO, 21 juin 1986. Création, Richelieu international, Club Lutèce (dissout en 2001).

En septembre 1984, Raymond Frontard, vice-président, fut chargé d'une mission d'information auprès du Richelieu International à propos de cette création d'un autre Club à Paris. Les comptes rendus des conseils d'administration de 1985 font tous état de tensions. Les nouveaux statuts du Cercle furent déposés au même moment que ceux du Club Richelieu Lutèce¹⁴. En 1986, Paul Gélinas, vice-président, et Albert Salon, secrétaire général, ont rencontré Bernard Caron, président du Richelieu International pour tenter de trouver un accord. Un protocole fut alors établi : le Cercle dépendrait directement du siège international et non d'une région intermédiaire ; il recevrait le titre de parrain du Club de Lutèce ; une formule avantageuse était proposée pour le paiement des cotisations et de l'arriéré. Mais ce compromis ne fut jamais appliqué.

En novembre 1988, Pierre Blum, administrateur délégué du Richelieu International en France, envoya à Simon-Pierre Nothomb une lettre en forme d'ultimatum, lui demandant avec insistance de payer la cotisation du Cercle et de se conformer aux règles communes, et lui rappelant que les mandats de président étaient limités à un an. Il indiquait fermement que le président serait radié du Richelieu s'il ne se conformait pas à ces exigences.

Une ultime médiation fut alors tentée par Paul Gélinas : les cotisations n'ont pas été payées mais la séparation s'est faite courtoisement. Le conseil d'administration du 2 juin 1989 a décidé que le Cercle s'intitulerait « Richelieu Senghor ». **La séparation fut consommée en 1990 avec la publication des statuts du Cercle Richelieu Senghor de Paris**¹⁵. Les objectifs de l'association sont demeurés ceux du Cercle Richelieu de Paris. Le seul ajout à signaler était la possibilité de coopter des associations et membres institutionnels au conseil d'administration.

Gouvernance

Les membres du Club étaient des diplomates, des hauts fonctionnaires, des hommes d'affaires, des avocats, des intellectuels français, canadiens, belges, et d'autres nationalités. En 1984, on compte ainsi, outre le président Senghor, vingt-sept Français, cinq Canadiens, cinq Belges, un Libanais, un Togolais et un Zaïrois¹⁶, tous militants de la francophonie. Le Cercle est pour eux un lieu de rencontres, d'échanges et d'amitié où ils se retrouvent, une fois par mois, de manière informelle. Les candidatures devaient être accompagnées de deux lettres de parrainage ; elles étaient soumises à une « commission de ballottage » qui était notamment chargée de veiller aux équilibres entre Français et étrangers vivant en France, ainsi qu'à la pluralité des points de vue. La nomination de membres correspondants à l'étranger a été envisagée.

L'admission des femmes a continué de faire l'objet de longues discussions. Simon-Pierre Nothomb racontait volontiers qu'elle avait été approuvée à une courte majorité après

¹⁴ JO, 11 juin 1986. 5 mai 1986. Déclaration à la préfecture de police. Ancien titre : Club Richelieu Paris. Nouveau titre : Cercle Richelieu de Paris. Siège social : 13, rue Bonaparte, 75006 Paris, transféré ; nouvelle adresse : 10, boulevard Raspail, 75007 Paris.

¹⁵ JO, 17 janvier 1990. Déclaration à la préfecture de police. Ancien titre : Cercle Richelieu de Paris. Nouveau titre : Cercle Richelieu Senghor de Paris. Siège social : 10, boulevard Raspail, 75007 Paris ; nouvelle adresse : 4, place du Général Catroux, 75017 Paris. Date : 19 décembre 1989.

¹⁶ Dépliant de présentation de 1984.

un vote à bulletin secret en 1983. Un dîner spécifique entre membres du Club avait été consacré à cette question et une procédure formelle adoptée : présentation des arguments pour et contre suivie d'un débat avant le vote ; Paul Gélinas se rappelle avoir été chargé de défendre la thèse du Non. La première femme admise comme membre, à main levée cette fois, fut une jeune diplomate belge en poste à Paris, Claire Kirschen, qui a terminé sa carrière comme ambassadeur de Belgique en Chine. Trois autres sont entrées au conseil d'administration en 1986 : Diane Beaulieu d'Ivernois (Canada-Québec), médecin, Louise Peloquin (USA), professeur au Centre international d'études pédagogiques (CIEP) et Christine Desouches (France), docteur en sciences politiques, directrice du cabinet du secrétaire général de l'ACCT. Le Richelieu International s'ouvrait aux femmes à la même période en autorisant, en 1982, des clubs féminins et des clubs mixtes.

En 1986, le Cercle est devenu membre de l'Association française d'amitié et de liaison (AFAL) dont l'objectif est de regrouper les associations et ONG s'intéressant à la francophonie et d'appuyer leur action.

Simon-Pierre Nothomb a veillé à ce que **les membres du conseil d'administration et du bureau** soient représentatifs de la diversité de la francophonie, en y faisant entrer nombre d'étrangers venant de tous les continents. Cette préoccupation est restée très vivante au sein du Cercle.

À partir de 1984, il y eut au moins quatre vice-présidents. Ce furent, cette année-là, N'Sougan Agblemagnon, universitaire et diplomate togolais, Raymond Frontard, ancien directeur général de l'AFNOR (France), Martial de La Fourrière, directeur des archives diplomatiques au ministère des Affaires étrangères (France) et le Québécois Paul Gélinas. En 1986, on en comptait six : Diane Beaulieu d'Ivernois et Louise Peloquin ont fait leur entrée et Stelio Farandjis, secrétaire général du Haut conseil de la francophonie, a succédé à Raymond Frontard. En 1990, François Cloutier, médecin, ancien ministre (Québec), a été appelé à son tour à une vice-présidence, tandis que Jean-François Brousse était nommé délégué à l'Expansion.

Les secrétaires généraux furent successivement Bruno de Bessé, linguiste (France), 1982-1985 ; Bernard Pottier, diplomate (France), 1985-1986 ; Albert Salon, diplomate (France), 1986-1988 ; Marcel Beaux, ancien ambassadeur (France), 1990-1993 ; Marie de Menou étant secrétaire générale adjointe depuis 1985. Jean Vinant, le fondateur du Club, et Jean-Jacques Nathan, l'un des premiers présidents, sont restés fidèlement membres du conseil d'administration. Paul-Marie Coûteaux, fonctionnaire au Commissariat général à la langue française, était administrateur et conseiller technique en 1985-1986. Entré au Club en 1983, Philippe Valois, gérant de sociétés, en est devenu trésorier en 1984 ; il a conservé cette charge jusqu'en 2017. Nathalie Brousse, arrivée en 1987, a été successivement secrétaire du conseil d'administration, puis secrétaire générale adjointe, avant de devenir secrétaire générale en 2008.

Les ressources du Club provenaient des cotisations acquittées par les membres, auxquelles pouvaient s'ajouter, pour financer certaines actions spécifiques, des subventions obtenues des administrations françaises, canadiennes, québécoises et de l'ACCT. Pendant la période d'appartenance au Richelieu International, d'autres Clubs français apportaient parfois leur soutien.

Les activités du Cercle

Des dîners de prestige

Simon-Pierre Nothomb attachait une grande importance aux dîners : ce sont eux qui ont fait du Club de Paris, depuis son origine, un lieu de rencontre entre des personnalités du monde francophone ; c'est par eux que le Cercle Richelieu Senghor est devenu une tribune de la francophonie. Des invités prestigieux y ont participé :

Jacques Chirac en 1982 ; le président Senghor en 1984 ; les anciens ministres français Michel Jobert, Catherine Lalumière, Michel Poniatowski ; André Fontaine, rédacteur en chef du *Monde*, en 1985 ; le canadien Jean-Marc Léger, premier secrétaire général de l'ACCT, Édouard J. Maunick, écrivain mauricien, Makhily Gassama, ministre de la Culture du Sénégal en 1986 ; Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, le prince Otto de Habsbourg-Lorraine, député européen, Amine Gemayel, ancien président de la République libanaise, Bernard Pivot, journaliste français, en 1987 ; Mark Eyskens, Premier ministre de Belgique, en 1988¹⁷. On peut également citer la journaliste d'origine belge Christine Ockrent.

Les ambassadeurs du Canada et les délégués généraux du Québec étaient conviés dans les premiers mois suivant leur arrivée à Paris ; cette tradition s'est perpétuée. La délégation générale Wallonie-Bruxelles de Paris a été reçue dès sa création, en 1985.

Ces dîners avaient lieu le premier mardi du mois à la Maison de l'Amérique latine puis à la Maison des Polytechniciens, rue de Poitiers. Leur déroulement était très proche de celui que nous connaissons aujourd'hui :

- *Apéritif à partir de 19h30*
- *Début du dîner à 20h20*
- *Communications, informations, présentation des orateurs et des nouveaux membres éventuels*
- *Au dessert, un des membres raconte sa journée*
- *Au moment du café, vers 21h30, prise de parole de l'intervenant*
- *Ensuite, débat, qui prend fin impérativement à 23h¹⁸.*

Le président en diffusait un compte rendu aux membres de l'association, au Richelieu International et aux autres Clubs Richelieu. Régine Lefèvre, assistante de Simon-Pierre Nothomb à l'ACCT, a assuré l'organisation de ces dîners pendant les premières années du mandat de celui-ci.

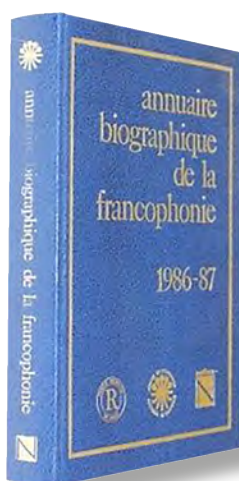
¹⁷ Les informations relatives aux dîners retrouvées dans les archives figurent sur le site internet du Cercle. À partir de 2005, on y trouve aussi le texte ou le résumé de la plupart des conférences.

¹⁸ *Note aux nouveaux membres, 1984.*

Un grand projet :

l'édition d'un *Recueil biographique de la francophonie*

En 1984, l'ACCT a confié au Club parisien la réalisation d'une *Encyclopédie biographique de la francophonie*, destinée à mettre en lumière des personnalités francophones du monde entier¹⁹. L'objectif de ce projet ambitieux était de promouvoir la francophonie et de renforcer sa cohésion. C'était aussi, pour Simon-Pierre Nothomb, la possibilité d'apporter une source de financement au Cercle et de concourir à son rayonnement. Très attaché à cette entreprise, celui-ci s'est sans cesse efforcé de surmonter les difficultés techniques



et financières rencontrées. Un groupe de travail a précisé le programme et un comité international de sélection, présidé par Martial de La Fourrière, vice-président du Club, a été chargé de choisir les personnalités qui pourraient figurer dans le recueil²⁰.

Le *Recueil* a donné lieu à quatre éditions, publiées en 1986, 1988, 1991 et 1997. La première comptait 3 000 biographies, les trois suivantes, 4 000.

Les deux premières éditions ont été appuyées par Jean-Jacques Nathan, président de la Librairie Fernand Nathan, qui est décédé en 1987 ; l'édition de 1991 lui rend un vif hommage.

Pour permettre la réalisation d'une opération qui dépassait les moyens et les missions d'une simple association, le Cercle a créé, en 1986,

la **Société Internationale de Diffusion et d'Édition Richelieu (SIDER)**²¹, dont Philippe Valois a été nommé gérant. Des membres du Cercle et le Cercle lui-même ont souscrit des parts de cette SARL qui avait aussi pour objet d'éditer les œuvres de personnalités francophones²². Le *Recueil* a reçu des aides nombreuses de l'ACCT, des ministères français des Affaires étrangères et de la Culture, du Commissariat général à la langue française, de la Communauté française de Belgique, du gouvernement du Québec. Josseline Bruchet, chef du centre de documentation du Commissariat général à la langue française, a apporté son concours à l'opération. Il s'agissait d'un ouvrage remarquable et d'un intérêt certain²³, mais c'était aussi une entreprise difficile et très lourde, car il fallait sans cesse collecter des informations pour tenir à jour les notices et enrichir la base. Malgré une large diffusion de bulletins de souscription, notamment auprès des institutions francophones et des ambassades et un prix relativement peu élevé, l'opération se révéla insuffisamment rentable. La Librairie Fernand Nathan s'étant retirée après la disparition de son président, la poursuite de la publication était devenue problématique.

¹⁹ *Encyclopédie, Annuaire, Recueil*, l'ouvrage a porté des titres différents selon les éditions ; nous utiliserons ici le terme *Recueil* pour le désigner.

²⁰ CA du 13 septembre 1984.

²¹ CA du 26 mars 1986.

²² Stelio Farandjis, *Textes et propos sur la francophonie*, éd. Cercle Richelieu Senghor de Paris, 1984, 154 p. (préface de L. S. Senghor).

Xavier Deniau, *Florilège de la langue française et de la francophonie*, éd. Richelieu Senghor, 1988, 158 p.

Boutros Boutros Ghali, *Est, Ouest et Afrique*, 16 janvier 1991, 26 p. (Exposé fait à l'occasion de la remise à l'auteur du Prix Richelieu Senghor, 1990).

²³ Paul Gélinas raconte que, lors d'une mission à caractère professionnel à Chypre, il avait pu, grâce au recueil, prendre quelques contacts informels avec des francophones à son arrivée dans l'île.

La création du prix Richelieu Senghor (1987)

Le conseil d'administration du 14 janvier 1986 a décidé de créer un prix destiné à distinguer une personne dont l'action avait contribué de façon exceptionnelle au rayonnement de la francophonie. Adela Reta, ministre de l'Éducation et de la Culture de l'Uruguay, fut la première lauréate du prix Richelieu Senghor, qui lui a été remis au cours d'un déjeuner le 19 juin 1987. Le suivant a été décerné à Boutros Boutros-Ghali, en 1991 : alors ministre des Affaires étrangères d'Égypte, il allait devenir le sixième secrétaire général de l'ONU (1992-1996) et le premier secrétaire général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (1998-2002)²⁴.



Le projet de couronner le lauréat d'un concours international organisé en liaison avec l'Alliance française n'a, en revanche, pas abouti.

Les autres activités

Les actions de terrain

Les actions lancées dès les premières années du Club pour diffuser des livres en Afrique se sont poursuivies, avec le soutien de gouvernements, d'administrations et les moyens logistiques d'un éditeur²⁵. On note l'envoi à l'Alliance française de Madagascar de quatre-vingt-cinq colis destinés aux jeunes Malgaches²⁶, un don d'ouvrages à Haïti, le paiement du traitement d'un professeur de français pour les élèves mauriciens du Natal²⁷, l'expédition de dictionnaires et de grammaires dans quatre-vingts écoles en Zambie, en 1984. Ces opérations étaient financées par une partie des cotisations et bénéficiaient du concours de nombreux autres Clubs Richelieu de France ; la rupture avec la maison-mère a rendu la poursuite des actions de terrain difficile.

La participation à l'action des institutions de la Francophonie

En 1988, Simon-Pierre Nothomb a été associé aux travaux du Comité international du Suivi pour la préparation du Sommet francophone de Dakar. Un groupe de travail du Cercle lui a apporté son concours. Dans son rapport au conseil d'administration sur cette expérience, il a souligné qu'il fallait s'attacher à mieux inscrire le Cercle dans la dynamique des Sommets²⁸. C'est ce que tous ses successeurs se sont efforcés de faire.

²⁴ Devenue Organisation internationale de la Francophonie en 2005

²⁵ Interview de Simon-Pierre Nothomb au journal *Passeport international*, décembre 1985.

²⁶ Lettre du délégué général de l'Alliance française de Madagascar du 1er mars 1981 remerciant le président Nothomb.

²⁷ Dépliant de présentation du Cercle de 1984.

²⁸ CA du 2 juin 1989, après le Sommet de Dakar.

LE CERCLE RICHELIEU SENGHOR DE PARIS

LA PRÉSIDENTE DE FRANÇOIS CLOUTIER (1993-2000)

Le président et sa politique

François Cloutier (1922-2016) était un psychiatre canadien engagé en politique. Après avoir fait des études de médecine à l'Université Laval et une spécialisation en psychiatrie à Paris, il a exercé à Québec, puis a été directeur général de la Fédération mondiale de santé mentale à Genève (1962-1966). Élu député du parti libéral du Québec en 1970, il accéda à un portefeuille ministériel dans le gouvernement de Robert Bourassa. D'abord chargé des affaires culturelles et de l'immigration (1970-1972), il fut ensuite ministre de l'Éducation (1972-1975) et défendit, à ce titre, la célèbre Loi 22 qui a fait du français la langue officielle du Québec. Ayant rejoint, en 1975, le ministère des Affaires intergouvernementales, il a négocié avec Ottawa la place de la Province dans les relations avec l'ACCT. Nommé, en 1976, délégué général du Québec à Paris, il devait démissionner quelques mois plus tard en raison de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois et choisit alors de reprendre son métier de psychiatre, qu'il a pratiqué jusqu'en 1990, d'abord au Québec, puis à Paris, comme chef de service à l'Institut de psychiatrie La Rochefoucauld. Il était également écrivain, peintre et sculpteur. Entré au conseil d'administration du Cercle en 1988, il était devenu vice-président en 1990.



Le nouveau président a souhaité orienter l'association vers des projets dont la réalisation serait plus aisée, pour un organisme composé de bénévoles, que l'édition d'un grand recueil biographique. Il a cherché pour cela à ancrer ses travaux dans ceux de la Francophonie institutionnelle. Il souhaitait que le Cercle devienne un lieu de réflexion et de propositions. Pendant sa présidence, les dîners mensuels ont continué de se tenir autour d'intervenants prestigieux ; le prix Richelieu Senghor a été attribué tous les ans et a contribué à mettre en lumière l'action de personnalités du monde francophone. L'organisation d'un premier colloque a permis au Cercle de s'associer à la préparation d'un Sommet de la francophonie.

Gouvernance

Pendant toute la durée du mandat de François Cloutier, Sylvio Bigaignon, écrivain (Île Maurice/Grande-Bretagne), Stélio Farandjis, Louise Péloquin et Paul Sabourin, professeur de droit public (France) ont assuré les vice-présidences ; Marie de Menou a été secrétaire générale, Philippe Valois, trésorier, et Nathalie Brousse, secrétaire du conseil d'administration. Dans les années 1990, des instructions ayant interdit aux fonctionnaires de siéger dans les organes de gestion des associations qu'ils étaient susceptibles de subventionner, la délégation générale à la langue française et ses agents cessèrent d'être administrateur du Cercle. Celui-ci comptait alors une cinquantaine d'affiliés ; le conseil d'administration était très attentif à la diversité des nationalités.

Comme pendant les périodes précédentes, les dîners étaient réglés par les participants et les cotisations finançaient le fonctionnement courant du Cercle et les repas des conférenciers. Les colloques appelaient des subventions, les prix étaient souvent aidés.

Les activités du Cercle

Les dîners

Quittant la Maison des Polytechniciens, les dîners se sont tenus, à partir de 1997, au restaurant du Sénat, grâce à Jacques Legendre, sénateur du Nord, très engagé pour la francophonie²⁹. Le parlementaire a bien voulu accorder son parrainage et son soutien au Cercle jusqu'en 2017, date à laquelle il n'a pas sollicité de nouveau mandat.

Parmi les invités de marque, on peut signaler Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, les écrivains Tahar Ben Jelloun et Henri Lopes, l'un franco-marocain, l'autre congolais, Jean-Pierre Miquel, administrateur de la Comédie-Française, Margie Sudre (1995) et Charles Josselin (1997), qui se sont succédé comme secrétaire d'État chargé de la francophonie. On se souvient aussi d'un dîner sur *le vin, lumière du cœur*, entré dans la légende, qu'avaient animé Henry de Suremain, avocat, et Marc Moingeon, éditeur, deux membres fidèles du Cercle.

Le prix Richelieu Senghor

L'une des premières actions de François Cloutier fut de relancer le prix Richelieu Senghor avec le concours de Bernard Dorin comme président du jury. Tous deux ont veillé à honorer la diversité de la francophonie. En 1994, la libanaise Jocelyne Awad

²⁹ Élu de 1992 à 2017, Jacques Legendre a été rapporteur du budget de la francophonie au Sénat et, à ce titre, rapporteur de la loi de 1994 sur l'emploi de la langue française, puis président de la commission des affaires culturelles (2008-2011). Il fut aussi secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la francophonie de 1995 à 2013.

en a été la troisième lauréate pour son action en faveur de la langue française et son roman *Khamsin* (Albin Michel), puis le prix a été remis régulièrement chaque année. Entre 1994 et 1999, il a été décerné à Betoule Fekkar-Lambiotte, sociologue algérienne ; au père Léger Comeau, ancien président de la Société nationale des Acadiens ; au professeur Alain Guillermou, universitaire français, fondateur de la Biennale de la langue française ; au docteur Tran Quang Loc, directeur du journal rédigé en français *Médecins du Viet Nam* ; au Canadien Jean-Marc Léger, personnalité éminente de la Francophonie institutionnelle, premier secrétaire général de l'ACCT. La remise de la distinction s'est effectuée à plusieurs reprises à la délégation générale à la langue française qui soutenait cette initiative³⁰.

La dernière édition du *Recueil*

Malgré les difficultés, François Cloutier a tenu à mener à son terme la quatrième édition du *Recueil* qui était en cours de préparation. Le comité de sélection et de contrôle était présidé par Marcel Beaux. En 1997, la société SIDER a publié *Le Richelieu. Recueil biographique de la francophonie, 1996-1997*³¹. L'ouvrage se vendait mal malgré un prix raisonnable de 305 francs (soit 46 de nos euros) ; une tentative d'encarts publicitaires et des sollicitations d'achat auprès des postes diplomatiques ne suffirent pas à combler le déficit. La société SIDER a recherché, sans succès, des repreneurs. La liquidation de l'entreprise s'imposait ; elle a été décidée en juin 1999 et effectuée en 2001. François Cloutier résolut alors d'abandonner la réalisation du *Recueil*.

Le premier colloque

Le Sommet francophone de Moncton, en septembre 1999, avait pour thème la jeunesse, sujet qui tenait à cœur à l'ancien ministre de l'Éducation. Afin de concourir aux réflexions préparatoires du Sommet et d'enrichir ses conclusions, le Cercle a organisé un colloque intitulé *Jeunesse et francophonie : économie, culture, nouvelles technologies*, le 16 mars 1999, dans le Grand Salon de la Sorbonne. Il s'agissait d'un colloque classique avec des exposés, mais plus encore d'une rencontre entre des élèves de trois établissements secondaires parisiens, dont le lycée Louis-le-Grand, et des personnalités intervenant dans le champ de la francophonie. Cet échange a pris la forme de tables rondes, d'ateliers de travail et surtout de questions posées par les élèves et de réponses apportées notamment par Boutros Boutros-Ghali, alors secrétaire général de l'AIF. Les actes de ce colloque ont été publiés la même année³².

³⁰ La liste des prix figure sur le site internet du Cercle.

³¹ Cf. *supra*, *Recueil biographique de la francophonie, 1996-1997* (4^{ème} édition), Paris, éd. SIDER, 1997, auteur : Cercle Richelieu Senghor.

³² *Jeunesse et francophonie : économie-culture-nouvelles technologies*, actes du colloque du 16 mars 1999 au Grand Salon de la Sorbonne, Cercle Richelieu Senghor, éd. Levallois FIP, 2001, 148 p.

LES PRÉSIDENTES DE PAUL SABOURIN, ANNE MAGNANT ET ANNE-MARIE CORDELLE (2000-2017)

Les présidents et leurs politiques



2000-2005 : Paul Sabourin (1934-2020), docteur d'État et agrégé de droit public (1964), a été professeur aux facultés de Rabat, Poitiers, Paris X (dont il fut le doyen), puis Paris V, ainsi que chargé de conférences à l'École pratique des hautes études en Sorbonne. Parallèlement à sa carrière universitaire, il a rempli des fonctions de conseiller technique dans plusieurs cabinets ministériels : auprès de Pierre Abelin à la Coopération, de Michel Durafour au Travail puis aux Finances et d'Alice Saunier-Seïté à l'Enseignement supérieur. Il a également assuré

de nombreuses responsabilités internationales : président de la Conférence régulière sur les problèmes universitaires du Conseil de l'Europe, vice-président de l'Association française pour l'Union européenne, expert auprès du Conseil de l'Europe, président de l'Institut Robert Schuman pour l'Europe... Ses travaux scientifiques font autorité ; citons, parmi ses nombreux ouvrages : *Recherches sur la notion d'autorité administrative en droit français* ; *L'État-Nation face aux Europes* ; *Les nationalismes européens* ; *Le Destin du continent européen* couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Il s'était engagé, dès 1978, au service de la francophonie comme administrateur et conférencier de l'Alliance française. L'ensemble de ses activités, mais aussi ses talents de poète et de peintre, lui ont valu le prix du rayonnement de la langue et de la littérature françaises de l'Académie française en 2010.

Il a orienté son action au Cercle, dont il était membre depuis 1978 et vice-président depuis 1993, en faveur de la dimension culturelle de la langue française, notamment en Afrique et dans les pays d'Europe centrale et orientale au moment de leur intégration à l'Union européenne.

2006-2011 : Anne Magnant, née en 1942, est inspectrice générale des affaires culturelles honoraire et ancienne déléguée générale à la langue française. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et licenciée en histoire, elle a choisi le ministère de la Culture à sa sortie de l'ENA et y a occupé diverses fonctions notamment dans les secteurs du patrimoine, comme sous-directrice des monuments historiques et conseillère chargée des



musées et du patrimoine aux cabinets des ministres Michel d'Ornano et Jean-Jacques Aillagon. Elle a dirigé pendant deux ans la mission pour les affaires européennes du ministère et représenté celui-ci pour la négociation des textes sur la circulation des biens culturels à Bruxelles. Déléguée générale à la langue française de 1993 à 2001, elle a participé, à ce titre, auprès du ministre Jacques Toubon, à l'élaboration de la loi pour l'emploi de la langue française de 1994 et veillé à sa mise en œuvre ; elle a également préparé le décret de 1996 sur l'enrichissement de la langue française. L'une de ses priorités était de lutter contre le recul du français dans les institutions européennes. À la retraite, elle s'est investie comme déléguée du Défenseur des droits (2008-2016). Entrée au Cercle en 2001, après avoir quitté ses fonctions de déléguée générale à la langue française, elle en était vice-présidente depuis 2004.

2011-2017 : Anne-Marie Cordelle née en 1957 est diplômée de l'université de Paris 2, ancienne avocate titulaire du CAPA du Barreau de Paris, formation Intelligence économique IHEDN 2014. Elle est responsable des Affaires internationales francophones au Conseil supérieur du notariat et déléguée générale de l'Association du notariat francophone. Elle participe aux côtés des organisations internationales francophones au rayonnement de la francophonie dans ses aspects culturel, économique et juridique, à travers l'organisation de manifestations scientifiques, en France et à l'étranger. Elle est entrée au Cercle en 2010. Elle a été membre de l'Université Senghor d'Alexandrie. Elle a enseigné sur le thème de la francophonie économique dans le cadre du Master 2 de Diplomatie et Négociations stratégiques de l'université de Paris-Sud.



Avec Paul Sabourin, Anne Magnant et Anne-Marie Cordelle, tous trois de nationalité française, les orientations données par François Cloutier sont devenues les missions du Cercle. Ils ont fait vivre leur attachement à la francophonie en fonction de leur personnalité et de leur expérience professionnelle : Paul Sabourin et Anne Magnant, en ardents Européens ; Anne-Marie Cordelle, en spécialiste de l'Afrique. Ils étaient convaincus que le Cercle devait s'associer aux priorités du gouvernement français et de la Francophonie institutionnelle à la fois pour appuyer, par un soutien de la société civile, certaines de leurs interventions et pour donner du sens à sa propre action. Ils ont placé dans leurs priorités le respect de la diversité culturelle et le dialogue des cultures. Ils ont souhaité organiser des colloques sur des sujets liés à l'actualité, notamment autour de la figure de Senghor et de l'avenir du français dans l'Union européenne.

Gouvernance

Pendant cette période, le Cercle a compté entre trente-cinq et cinquante membres ; le nombre d'étrangers, notamment de Canadiens et de Belges, a peu à peu diminué. La sortie du Richelieu International n'a en rien perturbé les relations étroites avec le Québec et le Canada : l'ambassade du Canada et la délégation générale du Québec à Paris lui sont restées fidèles et leurs représentants ont continué de s'y exprimer régulièrement. Le Nouveau-Brunswick s'est joint à eux au cours de cette période. La délégation générale Wallonie-Bruxelles de Belgique était un participant régulier et actif. Bien qu'ils ne soient pas membres du Cercle, plusieurs hauts fonctionnaires de l'OIF, le délégué général à la langue française et aux langues de France (ministère de la Culture) et le chef du service des affaires francophones (ministère des Affaires étrangères) suivaient attentivement ses activités, ce dernier étant souvent présent aux dîners.

Le conseil d'administration était composé de quinze membres. La tradition des quatre vice-présidents a été maintenue. Durant le mandat de Paul Sabourin, les vice-présidents ont été Sylvio Bigaignon, Jean-Jacques Luthi, universitaire, écrivain (Suède), Slobodan Soja, ambassadeur de Bosnie-Herzégovine, ainsi que Jean-Jacques de Dardel, ambassadeur de Suisse auprès de l'OIF ; Anne Magnant lui a succédé en 2004. Pendant la présidence d'Anne Magnant, ce furent à nouveau Sylvio Bigaignon et Jean-Jacques Luthi, ainsi que Jacques Chevrier, professeur émérite à la Sorbonne (France) et Jean-Gabriel Senghor, avocat (Sénégal). Avec Anne-Marie Cordelle, Odile Bourguignon, professeur des universités honoraire (France), a succédé à Jacques Chevrier.

Jean-Claude Amboise, avocat (France), puis Assane Wade, docteur ès lettres (Sénégal) ont été secrétaires généraux ; secrétaire générale adjointe, Nathalie Brousse est devenue secrétaire générale à compter de 2008, Philippe Valois demeurant trésorier jusqu'en 2017. Alban Bogeat, futur président, est entré au conseil d'administration en 2014.

L'Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL) a fait régulièrement partie du conseil d'administration au titre des associations cooptées. En 2015, Anne-Marie Cordelle en est devenue vice-présidente ; c'est également le cas pour son successeur, Alban Bogeat.

Le Cercle, qui n'a toujours eu pour seule ressource régulière que les cotisations de ses membres, a dû solliciter des subventions pour l'organisation des colloques et, en particulier, l'édition des actes.

Un règlement intérieur, précisant le mode de fonctionnement du Cercle, a été adopté en 2009.

Un annuaire des membres a été édité en 2009 et mis à jour régulièrement jusqu'en 2013.

Les activités du Cercle

Les dîners

Organisés selon le protocole établi dès l'origine, les dîners, annoncés sur internet, accueillaienent généralement une quarantaine de personnes et étaient accessibles à ceux qui désiraient s'y joindre sans pour autant être membres du Cercle. Il y avait huit dîners par an, auxquels s'ajoutait une réception pour les vœux. Cette réception, qui était ouverte gracieusement aux adhérents et à leurs invités, a été abandonnée pour des raisons financières pendant le mandat d'Anne-Marie Cordelle et il a été décidé que le nombre de manifestations serait ramené à sept par an. Les intervenants étaient toujours des personnalités de haut rang, françaises ou étrangères, en mesure de donner des pistes pour mieux comprendre le monde contemporain et la place du français et de la francophonie en Europe et dans le monde.

Du temps de **Paul Sabourin**, on se souvient particulièrement du dîner au cours duquel Pierre Messmer, ancien Premier ministre et chancelier de l'Institut de France, traita des raisons d'être francophone dans un monde globalisé et de celui où Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF, a lancé l'année Senghor lors de la soirée qui marquait, en octobre 2005, la sortie de fonction du président. Celui-ci avait eu aussi l'idée d'organiser des soirées culturelles. Ainsi y furent successivement évoqués : le rayonnement français développé par Ferdinand de Lesseps (Ghislain de Diesbach, en 2000) ; la présence de la francophonie analysée par les ambassadeurs de Bosnie-Herzégovine, du Canada, de Côte d'Ivoire (Slobodan Soja, Raymond Chrétien, Alassane Salif N'Diaye, en 2001) ; le langage des masques et des tamtams au Burkina Faso (Titinga Frédéric Pacéré, chef traditionnel, homme de lettres et avocat au tribunal pénal international d'Arusha pour le Rwanda, en 2002) ; le bicentenaire de la naissance de Victor Hugo (Pierre Brunel, professeur en Sorbonne, et Salah Stétié, poète libanais, en 2002) ; Léopold S. Senghor pour la publication internationale de sa *Poésie complète* annotée et commentée³³ (en 2003) ; l'insertion des pays d'Europe centrale et nordique dans l'Union européenne (Petr Janyska, diplomate tchèque, et Rolands Lappuke, diplomate letton, en 2003 et 2004) ; la double culture de François Cheng après son élection à l'Académie française (en 2004).

Parmi les personnalités invitées par **Anne Magnant** et **Anne-Marie Cordelle**, on peut citer : Jacques Toubon (2006) et Pierre-André Wiltzer (2006 et 2014), anciens ministres ; en 2007, Henriette Walter, linguiste et écrivain, Jacques Legendre, sénateur, Julia Kristeva, philosophe ; en 2009, Marc Lortie, ambassadeur du Canada, et

³³ *Léopold Sédar Senghor, Poésie complète*. Édition critique, Pierre Brunel coord., CNRS Éditions / AUF / ITEM, 2007 (coll. « Planète libre »).

Hervé Hasquin, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique ; en 2011, Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut. Clément Duhaime intervint en tant que délégué général du Québec à Paris (2007), puis comme administrateur de l'OIF (2012). Joseph Rivolin, directeur des archives et des bibliothèques de la région autonome du Val d'Aoste a présenté la Vallée d'Aoste francophone (2012). Il y eut aussi des soirées culturelles : un dîner sur l'opéra en français (organisé par Anne Magnant) ; un autre consacré au français, langue internationale de la danse depuis le XVII^e siècle (sur l'initiative d'Anne-Marie Cordelle).

Anne Magnant aimait choisir des thèmes liés à l'actualité. En 2008, elle a invité Yves-Marie Bercé, ancien directeur de l'École des chartes, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et Raymonde Litalien, conservateur honoraire des archives du Canada pour le 400^e anniversaire de la fondation de Québec ; en 2009, Michel Vincent, président des aveugles et handicapés visuels de France, pour le bicentenaire de la naissance de Louis Braille ; en 2011, Daniel Maximin, écrivain guadeloupéen, président de la commission 2011, *année des Outre-mer*. Elle souhaitait que les membres du Cercle illustrent les Semaines de la langue française et de la francophonie par la poésie et la chanson : lors d'un dîner sans invités extérieurs, les interventions de Bernard Dorin, déclamant des oraisons funèbres de Bossuet et entonnant le Chant des Canuts, ou celles de Françoise Mosser, conservateur général du patrimoine, interprétant Offenbach et d'Alexandre Guyot, délégué adjoint de la Suisse auprès de l'UNESCO, imitant Luis Mariano, furent des moments joyeux et inattendus. Il y eut aussi un échec imprévu : en 2007, une conférence consacrée à la présentation d'outils de traduction en ligne n'a attiré que dix personnes !

Les membres du Cercle proposaient souvent des thèmes et des intervenants. Ainsi Sami-Paul Tawil, professeur de médecine franco-libanais, a organisé régulièrement des dîners sur le Liban ou le Moyen-Orient qui ont toujours eu un grand succès, notamment, en 2011, celui animé par Antoine Basbous, politologue et journaliste franco-libanais, directeur de l'Observatoire des pays arabes, qui traita de *la France face aux révolutions des pays arabes*. Une des soirées les plus mémorables a sans aucun doute été celle où André Cointreau, président de l'Institut le *Cordon Bleu*, réseau d'écoles dispensant des formations d'art culinaire français dans le monde entier, entré au Cercle en 2009, a invité les membres de l'association à découvrir ses nouveaux locaux et à déguster la cuisine de son chef, tout en discutant de *diplomatie culinaire* avec l'historien français Denis Saillard (2016).

Paul Sabourin avait largement associé son épouse Lise Sabourin, professeur de langue et littérature françaises, à sa présidence ; c'est elle qui assurait la publication des conférences et des colloques ainsi que l'organisation des dîners. Avec Anne Magnant et Anne-Marie Cordelle, c'est Nathalie Brousse qui s'occupait des dîners avec maîtrise et efficacité, sans jamais perdre son sang-froid, s'employant notamment à attribuer à chaque table un nom correspondant au sujet du jour et propre à éveiller la curiosité des convives.

Désireuses d'ouvrir le Cercle aux jeunes, Anne Magnant, puis Anne-Marie Cordelle demandaient, aussi souvent que possible, à un étudiant de la Cité universitaire d'assurer l'accueil des participants et l'invitaient ensuite au dîner.

Le prix Richelieu Senghor

Bernard Dorin continuait à présider le jury. Le prix était généralement remis lors de la soirée qui suivait l'assemblée générale, selon un cérémonial rituel : le président du Cercle présentait rapidement le lauréat ; Bernard Dorin faisait, debout et sans note, un long éloge de celui-ci, qui recevait ensuite le prix des mains d'une personnalité officielle – délégué général à la langue française ou représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie – et répondait par un court discours. Le prix consistait, et consiste toujours, en la remise d'un diplôme (préparé par Josseline Bruchet) et d'une médaille de la Monnaie de Paris représentant Senghor ; les années fastes, s'y ajoutait un chèque. Puis la personnalité primée parlait de ses travaux, de ses projets et répondait aux questions qui lui étaient posées.

La remise du prix, en 2001, à Salah Stétié, ancien ambassadeur du Liban, écrivain, poète



et critique d'art, s'est tenue dans les locaux de la délégation générale à la langue française et fut accompagnée de lectures de poèmes, d'un concert donné par des joueurs de oud et d'une exposition de calligraphies arabes.

Le prix récompensa, en 2005, l'ancien ambassadeur et membre de l'Académie du Brésil, Sergio Corrêa da Costa, pour son livre, *Mots sans frontière*. Dans cet ouvrage original, l'auteur a réuni les vocables issus d'une langue spécifique qui se sont inscrits dans toutes les autres au point d'appartenir au

langage universel et a démontré que les mots et expressions françaises s'y trouvaient en bonne place. La lauréate du prix 2007, l'italienne Giuliana Meynier, était professeur de français dans les vallées vaudoises du Piémont, où subsistent encore quelques minorités francophones ; elle a présenté avec sensibilité la situation de cette région où la langue traditionnelle se maintient difficilement. Le prix 2009 a été attribué à la linguiste Henriette Walter, celui de 2015 récompensait le *Projet Voltaire* et les auteurs de ce service en ligne de remise à niveau en orthographe.

La publication des conférences

Les conférences prononcées lors des dîners ont fait l'objet de publications. Paul Sabourin, après avoir constitué des recueils de celles de 2000 et 2001, a regroupé l'ensemble des interventions datant de son mandat dans un bel ouvrage intitulé *Débats francophones, recueil des conférences et actes, 2000-2005* (Bruxelles, Bruylant, 2005). Anne Magnant a veillé à ce que le texte de chaque exposé soit systématiquement publié sur le site internet du Cercle. Anne-Marie Cordelle a diffusé aussi régulièrement que possible des informations sur ces conférences.

Le site internet

Paul Sabourin avait lancé la réflexion sur la création d'un site internet. Avec l'aide de Philippe Valois, Anne Magnant en a fait un élément essentiel de la vie du Cercle et de son rayonnement en mettant en ligne le calendrier des manifestations, le texte des interventions des conférenciers, les actes des colloques. Une entrée a été consacrée à Senghor. Par la richesse de son contenu, notamment les communications présentées lors des colloques, ce site est devenu une référence pour l'histoire de la francophonie.

Le temps des colloques

Les trois présidents ont voulu associer le Cercle aux priorités du gouvernement français et de l'OIF sur la francophonie. L'organisation de colloques sur des thèmes liés à cette actualité leur a paru être la meilleure manière de contribuer à la réflexion.

Paul Sabourin a organisé deux colloques. Le premier, *Senghor en son éternité*, est un bel hommage au président sénégalais décédé le 21 décembre 2001 ; il s'est tenu, en présence du Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Maurice Druon, au palais



du Luxembourg le 15 février 2002. Bien que monté très rapidement, il a pu réunir des intervenants de grande qualité, témoins de la carrière de l'homme de lettres et du politique : des personnalités comme Gabriel de Broglie et Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française, Salah Stétié et Henri Lopès, ambassadeurs et écrivains, Paulin Joachim, poète originaire du Bénin, Jacques Chevrier, professeur à la Sorbonne, ou encore Fernand Wibaux et

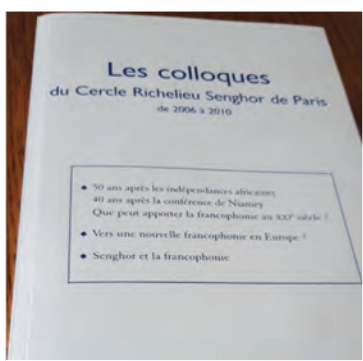
Michel Aurillac qui avait approché le chef d'État. Les actes ont été publiés dans la même année.

Le second colloque, *Langues et Union européenne* (Bruxelles, Bruylant, 2004) a eu lieu le 6 novembre 2003 à l'Assemblée nationale, six mois avant l'élargissement de l'Union européenne aux dix pays d'Europe centrale et orientale. La situation du français en Europe, dont la place a reculé après l'adhésion des pays du Nord, était et

demeure un sujet important pour le gouvernement. Les communications ont porté sur la façon dont les institutions européennes prennent en compte les langues nationales ainsi que sur la vision qu'ont les peuples de l'Union européenne de leurs diverses langues ; les actes présentent de nombreuses propositions.

Anne Magnant a organisé trois colloques centrés sur le développement de la francophonie, avec le souci d'ouvrir des pistes d'avenir³⁴.

Le premier, *Senghor et la francophonie*, a été mis en place dans le cadre de la célébration du centième anniversaire de la naissance du chef d'État, *2006, année Senghor*. Ce fut **une double rencontre**, qui s'est tenue à **Paris** le 12 mai 2006, et, en miroir, à **Dakar** le 29 novembre 2006, à la Maison de la culture Douta Seck, sous le haut patronage de M^e Abdoulaye Wade, président de la République du Sénégal. Les deux manifestations ont présenté les grands thèmes de la pensée du chantre de la négritude et son rôle fondateur dans la constitution de la francophonie ; les intervenants ont été pour partie les mêmes à Paris et à Dakar. L'ambassade de France et Jean-Gabriel Senghor, vice-président du Cercle, ont joué un rôle déterminant dans le succès de la manifestation de Dakar. Le colloque a été suivi d'une rencontre avec une classe de seconde du lycée de Joal-Fadiouth, ville natale de Senghor, et de conférences au consulat de France de Saint-Louis.



Le deuxième colloque, *Vers une nouvelle francophonie en Europe ?* (1^{er} décembre 2008), s'est tenu à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne (UE). L'objectif

était de s'interroger sur les raisons pour lesquelles de nombreux pays d'Europe centrale et orientale souhaitaient devenir membres de l'OIF et sur la manière dont cette francophonie choisie pouvait renforcer la place du français dans l'UE et ses institutions. Julia Kristeva a prononcé la conférence introductive. Grâce à deux membres du Cercle, Adrian McDonnell, chef d'orchestre américain, président d'Alliance internationale (association des anciens élèves de la Cité internationale universitaire de Paris), et Jean-François de Zitter, directeur de l'Institut français de gestion, des échanges avec des étudiants d'autres États membres ont pu être organisés. Dans un débat animé par le journaliste et linguiste Yvan Amar, ces étudiants étaient invités à exposer les raisons pour lesquelles ils étaient venus en France et ce qu'ils attendaient de ce choix³⁵.

³⁴ Elle était aidée par des comités d'organisation très actifs. Jean-Gabriel Senghor, avocat (Sénégal) pour le premier colloque ; Jules-Marc Baudel, avocat, Bernard Dorin, Adrian McDonnell, chef d'orchestre (États-Unis), Marc Moigeon, éditeur, Françoise Mosser, conservateur général du patrimoine, Henry de Suremain, avocat, pour le deuxième ; Jules-Marc Baudel, Jacques Chevrier, professeur émérite à la Sorbonne, Alexandre Guyot, représentant permanent adjoint de la Suisse auprès de l'UNESCO, Adrian McDonnell, Marc Moigeon, Françoise Mosser, Jean-Gabriel Senghor, Henry de Suremain, pour le troisième.

³⁵ Henry de Suremain observe qu'ils sont venus « pour maîtriser le français, car la connaissance du français est un plus sur les CV ».

Le troisième, *50 ans après les indépendances africaines, 40 ans après la conférence de Niamey, que peut apporter la francophonie au XXI^e siècle ?* (1^{er} décembre 2010), faisait partie des manifestations du *Cinquantenaire des indépendances africaines*. Complémentaire du colloque de 2006, il a mis en évidence les réponses originales qu'offre la francophonie. Plusieurs interventions sur l'histoire de l'institution et sur le contexte historique de sa création — comme celle de Jacques Chevrier, professeur à la Sorbonne, vice-président du Cercle³⁶ — ont permis de faire avancer la recherche. Des échanges avec des étudiants étrangers ont été à nouveau organisés. À l'issue de la réunion, le prix Richelieu Senghor a été remis à Jean-Louis Roy, ancien secrétaire général de l'ACCT³⁷.



Des recommandations précises et réalistes pour renforcer le rôle de la francophonie ont été établies par le comité d'organisation et validées par le conseil d'administration du Cercle. Il a été notamment proposé « *que la francophonie ait davantage confiance en elle ; que l'OIF clarifie ses objectifs et sa stratégie ; qu'elle mette davantage l'accent sur les actions concrètes qu'elle conduit pour l'affirmation de ses valeurs ; que l'OIF et la France valorisent mieux les atouts du français ; que tous les acteurs, France, OIF, UE, Nations unies, agissent ensemble, dès maintenant et à moyen terme, pour renforcer*

*l'éducation en Afrique et le rôle du français comme instrument de développement ; que l'OIF contribue encore mieux à la réflexion sur la diversité culturelle et les changements du monde... »*³⁸.

Ces manifestations ont bénéficié du concours des ministères des Affaires étrangères et de la Culture et de la Communication, ainsi que de l'OIF ; elles se sont tenues au palais du Luxembourg grâce au sénateur Legendre. La subvention accordée par Jacques Toubon, secrétaire général du Cinquantenaire des indépendances africaines auprès du ministère des Affaires étrangères, a permis de réunir en un seul volume les actes des trois colloques³⁹.

Anne-Marie Cordelle a poursuivi cette réflexion en organisant deux colloques avec le concours du ministère de la Culture et de la Communication et de l'OIF.

³⁶ *Les colloques du Cercle Richelieu Senghor...*, op. cit., colloque *Senghor et la francophonie* (Paris et Dakar, 2006), p. 47-61 et colloque *50 ans après les indépendances africaines* (Paris, 2010), p. 271-313. Voir aussi l'intervention de Goulven Boudic, maître de conférences à l'université de Nantes : « Senghor, *Esprit* et la francophonie », *ibidem*, colloque *Senghor...* (2006), p. 399-416.

³⁷ « Intervention de Jean-Louis Roy », *Les colloques du Cercle...*, op. cit., p. 169.

³⁸ « Recommandations générales », *Les colloques du Cercle...*, op. cit., p. 13-20.

³⁹ *Les colloques du Cercle Richelieu Senghor...*, op.cit., publié en 2011.

Le premier, *Une langue vivante dans un continent en mouvement : enjeux et perspectives du français dans l'Afrique de demain*, qui a eu lieu le 4 juin 2013 au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie à Paris, a abordé les thèmes suivants : *La langue française, statut actuel et avenir du français dans l'Afrique subsaharienne ; Quelle est l'attractivité actuelle de la langue française pour les Africains ? ; La langue française en Afrique subsaharienne dans 20 ans ?*. La synthèse des travaux souligne trois points : l'offre de français ne doit pas se percevoir sous le sceau d'une approche unique mais s'intégrer dans la variété du multilinguisme ambiant ; la pratique africaine du français traduit une appropriation de la langue et lui donne de nouvelles couleurs ; dans les échanges, le français conserve une certaine attractivité pour les Africains mais la place de l'anglais est forte dans les sphères internationales⁴⁰.

Le colloque *En quoi la langue française est-elle un atout pour les jeunes ?*, qui a également eu lieu à l'OIF le 15 juin 2014, fait écho à ceux de 1999 et 2008. De grands témoins ont échangé leurs points de vue, des tables rondes étaient consacrées à : *Parler français, étudier en français, travailler en français, des jeunes s'expriment ; Expériences et réalisations : des jeunes aident les jeunes ; Vers l'entreprise*. Des étudiants du Liban, de Chine, du Sénégal, du Kazakhstan ont expliqué en quoi le français était important pour eux.

Les conclusions de ces deux colloques sont identiques : la langue française est un grand levier de croissance sous réserve qu'elle bénéficie d'un enseignement efficace ; la formation est un défi essentiel pour l'avenir de l'Afrique.

⁴⁰ *Une langue vivante dans un continent en mouvement : enjeux et perspectives du français dans l'Afrique de demain*, actes du colloque du 4 juin 2013 au siège de l'Organisation internationale de la francophonie, Cercle Richelieu Senghor de Paris, 74 p.

LE CERCLE AUJOURD'HUI

LA PRÉSIDENTE D'ALBAN BOGEAT

(DEPUIS 2017)



Le président et sa politique

Après une longue période marquée par des présidents issus du secteur public, ou proches de lui, **Alban Bogeat** vient du secteur privé. Né en 1948, il est diplômé de HEC Montréal, licencié ès sciences économiques et diplômé de l'IAE et de l'Institut d'études politiques de Grenoble. Il a effectué toute sa carrière au sein d'une entreprise multinationale, occupant des fonctions de direction dans les domaines du marketing, de la logistique, de la stratégie d'entreprise, et a exercé aussi une activité de formateur en management interculturel. Il a vécu dix ans aux Pays-Bas, trois ans au Canada et a beaucoup travaillé avec l'Extrême-Orient. Il se passionne pour les langues, notamment le chinois. Entré au Cercle Richelieu Senghor en 2014 comme administrateur, il en est devenu président en octobre 2017. Son mandat a été renouvelé en décembre 2020.

Marqué par son expérience internationale, Alban Bogeat s'attache à ce que le Cercle reflète la francophonie des cinq continents, tant par le choix des intervenants qu'en développant un réseau de correspondants étrangers. Issu du monde de l'entreprise, il tient aussi à promouvoir la dimension économique de la francophonie. Enfin il réaffirme la vocation première du Cercle, espace d'échange et de réflexion sur la francophonie et le dialogue des cultures, d'organiser chaque mois un dîner-débat et de décerner un prix annuel. Il s'emploie à asseoir la crédibilité du Cercle en élargissant et dynamisant les partenariats et en ancrant toujours plus l'association au sein de la Francophonie institutionnelle.

Gouvernance

Les étrangers demeurent nombreux dans les rangs du Cercle : Belgique, Bulgarie, Canada, États-Unis, Italie, Liban. Le président renforce et élargit les partenariats avec la délégation générale du Québec, la délégation générale de Wallonie-Bruxelles, l'Institut international pour la francophonie-Université de Lyon 3, TV5 Monde, la Fédération Européenne des Écoles, au-delà du fidèle soutien du Cordon Bleu.

Alban Bogeat a souhaité constituer un bureau restreint pour une gestion plus aisée : Odile Bourguignon (jusqu'en 2020) et Philippe Valois sont vice-présidents et Nathalie Brousse, secrétaire générale. Brigitte Laug, succédant à Philippe Valois, est devenue trésorière en 2017.

Les activités du Cercle

Les dîners

Le restaurant du Sénat a été sanctuarisé comme lieu des rencontres, grâce au parrainage que Catherine Morin-Desailly, sénatrice de Seine-Maritime, présidente de la commission de la culture, a bien voulu accorder au Cercle en 2018.

Sept dîners par an sont organisés. La participation est en progression régulière, de quarante-trois convives en moyenne en 2017 à cinquante-et-un en 2019. L'organisation continue d'en être assurée par la secrétaire générale, Nathalie Brousse, qui apporte le plus grand soin à la composition des tables. Chaque dîner donne lieu à un communiqué de presse sur le site internet, où l'on retrouve aussi les textes des interventions. L'invité d'honneur dédicace le Livre d'or, avec parfois des mots extrêmement émouvants comme ceux d'Antonine Maillet, romancière et dramaturge acadienne. On peut les lire sur le site internet.

Les intervenants sont choisis dans des univers très variés. À titre d'exemple, le Cercle a reçu pendant cette période Fabrice Le Saché, vice-président et porte-parole du MEDEF, pour traiter de la dimension économique de la francophonie, Bernard Ramanantsoa, directeur général honoraire de HEC Paris, et Jean-Marc Defays, président de la Fédération internationale des professeurs de français, sur les questions d'éducation et de formation. Il a aussi accueilli Rami Adwan, ambassadeur du Liban, invité par notre fidèle membre le Pr Sami-Paul Tawil, ou encore Marie-Béatrice Levieux, référente francophonie du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Fabienne Reuter, déléguée générale de Wallonie-Bruxelles, et Calixthe Beyala, écrivaine franco-camerounaise. Et l'on ne saurait oublier le slameur franco-camerounais Capitaine Alexandre. En 2017, le représentant du Nouveau-Brunswick, Mathieu Caissie, a invité Antonine Maillet, lauréate du prix Goncourt en 1979 pour son roman *Pélagie-la-Charrette*, qui nous a émus et passionnés en évoquant ses souvenirs de petite fille acadienne et son pays perdu. Partage de moments d'émotion aussi lorsque Pablo Poblète, poète franco-chilien et grand ami du Cercle, y a lu son poème *Notre-Dame brûle* après le terrible incendie de 2019.

De précieux contacts sont noués à l'occasion des dîners. Ainsi, en avril 2018, le Cercle a pu obtenir – par l'entremise d'Ivan Kabacoff – une interview au journal télévisé du soir de TV5 Monde pour Peggy Feehan, directrice du CODOFIL⁴¹, de passage à Paris afin d'y déposer la candidature de la Louisiane à l'OIF, et Scott Tilton, le rédacteur du dossier. Le land de Sarre, autre État fédéré et prix Richelieu Senghor 2017, s'est inspiré de cet exemple pour déposer, en 2021, sa candidature à un poste d'observateur à l'OIF.

Covid et visioconférences. La pandémie a entraîné une suspension des dîners à partir de mars 2020. Pour donner un nouvel élan au Cercle, un cycle de visioconférences a été

⁴¹ Le Conseil pour le développement du français en Louisiane ou CODOFIL est une agence de l'État de Louisiane pour la promotion de l'usage du français.

lancé en 2021 : la première en février autour du projet de Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts. Afin d'ouvrir davantage le Cercle à l'international, un temps a été consacré au témoignage de correspondants à l'étranger. En avril la Louisiane a été l'invitée d'honneur, et en juin une conférence sur la Francophonie économique a été montée en partenariat avec la Délégation du Québec et sa déléguée aux affaires francophones, Claire Deronzier. Chaque séance s'est terminée sur une note ludique confiée à de jeunes artistes francophones : les comédiens belges Jérôme Piron et Arnaud Hoedt, le chanteur louisianais Sam Craft ou la slameuse gabonaise Nanda ont ravi l'auditoire.

Outre les dîners-débats, Alban Bogeat a organisé une visite privée de la Fondation Charles de Gaulle, lieu de mémoire non ouvert au public, en janvier 2020.

Le prix Richelieu Senghor

En 2017, Bernard Dorin, âgé, ne souhaitant plus en assurer le fonctionnement, un nouveau jury a été constitué présidé par Alban Bogeat. Siègent actuellement ou ont siégé au sein de ce jury : Bassirou Sene, ambassadeur du Sénégal, Imma Tor, conseillère au cabinet de la secrétaire générale de la francophonie, Olivier Garro, Marielle Payaud et Thomas Meszaros, directeurs successifs de l'Institut universitaire de la francophonie (université de Lyon 3), Hassane Kouyaté, directeur des Francophonies de Limoges, Ivan Kabacoff, journaliste à TV5 Monde.

Le comité du prix a eu la main heureuse. La lauréate 2017, Annegret Kramp-Karrenbauer, ministre-présidente de la Sarre et initiatrice de la « stratégie France » visant à former une nouvelle génération bilingue français-allemand, est devenue présidente de la CDU puis ministre allemande de la Défense.



Le lauréat 2018, Jan Nowak, fondateur du Centre international de théâtre francophone en Pologne, étend son action d'enseignement du français par le théâtre dans une trentaine de pays et met

Molière à la portée des apprenants avec le soutien de la Comédie-Française. Le lauréat 2019, Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage et ardent promoteur de la francophonie dans sa commune à travers des échanges internationaux et un festival annuel, a été élu sénateur de la Charente-Maritime en 2020.

Le prix est remis par une personnalité extérieure : Jean-Louis Atangana-Amougou, directeur de cabinet de la secrétaire générale de la Francophonie en 2017, Vanessa Lamothe-Matignon, ambassadrice d'Haïti en 2018, et Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France en 2019.

Le site internet

Un nouveau site a été mis en place en 2018. On y trouve la présentation du Cercle, l'historique et le programme des dîners à venir, les archives des colloques, la liste des lauréats du prix Richelieu Senghor, ainsi que, en écran d'ouverture, le « mot du Président », renouvelé chaque mois.

Les activités de terrain

S'inspirant à la fois de l'esprit de générosité aux sources du Cercle et des valeurs de solidarité de la francophonie, Alban Bogeat a souhaité que le Cercle apporte son soutien à la cellule francophonie du camp de réfugiés de Kigoma (Tanzanie), dont Henriette Walter, lauréate du prix Richelieu Senghor, lui avait signalé l'intérêt.

L'ancrage du Cercle au sein de la Francophonie institutionnelle

Comme par le passé, le Cercle a de bonnes relations avec les administrations françaises qui suivent avec intérêt ses travaux : le délégué aux affaires francophones du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères participe régulièrement à ses activités et des liens étroits sont entretenus avec le ministère de la Culture et son délégué général à la langue française et aux langues de France.

Les institutions de la Francophonie souhaitent renforcer leurs liens avec la société civile⁴². En réponse à l'appel à candidature lancé en avril 2018, Alban Bogeat a demandé et obtenu **l'accréditation du Cercle auprès de l'OIF en tant qu'ONG partenaire**. Il a ainsi participé à la 11^e conférence des OING de la Francophonie qui s'est tenue à Erevan, en septembre 2018, avant l'ouverture du Sommet. 127 organisations dans le monde sont actuellement accréditées. C'est pour le Cercle un titre de fierté et un encouragement à poursuivre sa mission.

En 2019, Alban Bogeat a rejoint le comité « francophonie » du Conseil économique, social et environnemental qui contribue à l'élaboration des propositions de cette assemblée et prépare chaque année la Journée de la francophonie du CESE.

⁴² <https://www.francophonie.org/conference-des-oing-de-la-francophonie-coing-1330>

AU SERVICE DE LA FRANCOPHONIE ET DU DIALOGUE DES CULTURES

Au cours de ces cinquante années, le Cercle est demeuré fidèle à son objectif initial : la promotion de la langue française et de la francophonie. Il a conservé ce qui était, dès l'origine, son activité principale : le dîner mensuel, ainsi que son rituel. Il a conforté le prix Richelieu Senghor, créé en 1987 et remis chaque année depuis 1994. Il a veillé à être représentatif de la diversité francophone en accueillant de nombreux étrangers parmi ses membres, ses conférenciers et les lauréats de son prix. Il a trouvé un sens nouveau avec le parrainage du président Senghor dont il contribue à rendre le message vivant.

En cinquante ans, beaucoup de choses ont naturellement changé, la Francophonie institutionnelle s'est développée mais la place du français en Europe et dans le monde a reculé ; internet a bouleversé l'information ; face aux mouvements identitaires, le discours universaliste peine à se faire entendre. Dans cet univers fragmenté, la vision de Senghor est plus que jamais d'actualité et la vocation du Cercle garde tout son sens.

« La francophonie est une volonté humaniste, sans cesse tendue vers une synthèse, toujours en dépassement d'elle-même pour mieux s'adapter à la situation d'un monde en perpétuel devenir. »

Léopold Sédar Senghor, *Liberté III : Négritude et civilisation de l'Universel*, 1969.

Sources

Les sources utilisées pour écrire ce livret sont essentiellement les archives du **Club Richelieu de Paris**, du **Cercle Richelieu de Paris** et du **Cercle Richelieu Senghor de Paris** conservées par Philippe Valois :

- comptes rendus des conseils d'administration et des assemblées générales, avec des lacunes, notamment pour les périodes initiales,
- comptes rendus de réunions et de dîners,
- correspondances,
- presse : articles provenant de la revue interne du Richelieu *Vie Richelieu*, communiqués, interviews...,
- publications du Cercle : documents d'information, *Recueils bibliographiques* de la francophonie, actes des colloques, textes des conférences, site internet.

À ces documents s'ajoutent des sources orales - commentaires et notes d'ambiance - données par d'anciens membres du Cercle.

Cercle Richelieu Senghor de Paris

Dîner-débat avec

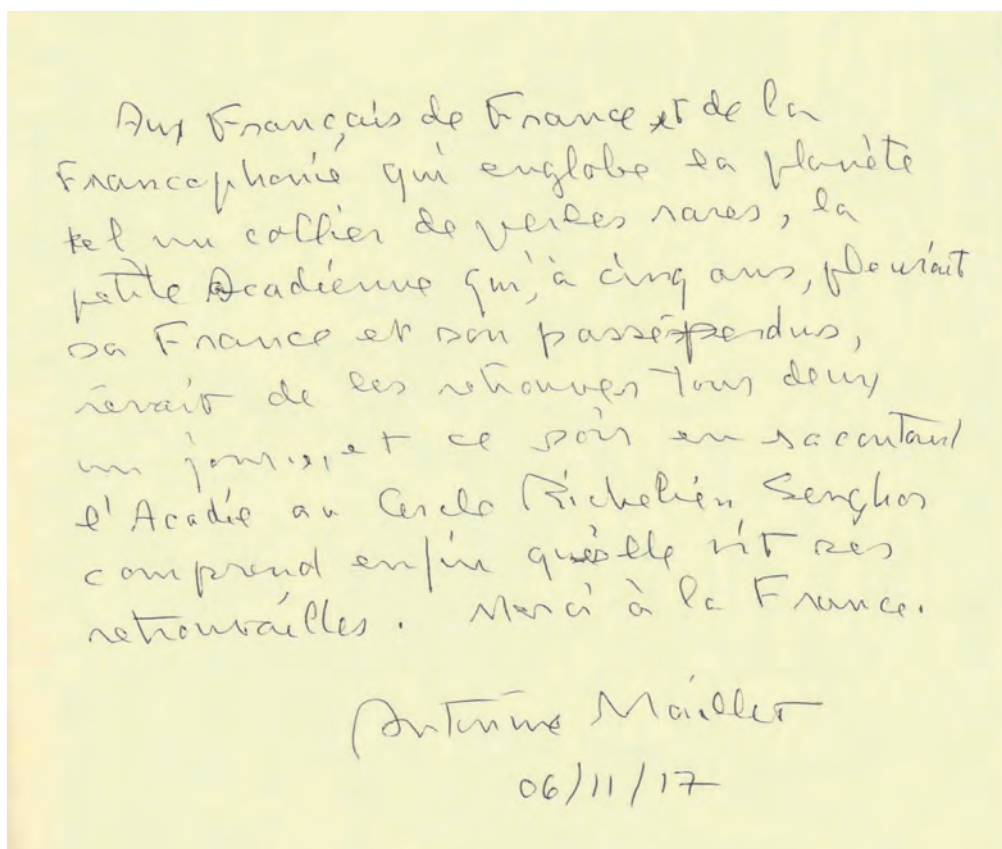
Madame Antonine MAILLET

Romancière et dramaturge

« *La mélodie acadienne dans la symphonie francophone* »

Lundi 6 novembre 2017

au Sénat – Palais du Luxembourg 15 ter rue de Vaugirard 75006 PARIS



“Aux Français de France et de la Francophonie qui englobe la planète tel un collier de perles rares, la petite Acadienne qui, à cinq ans, pleurait sa France et son passé perdus, rêvait de les retrouver tous deux un jour, et ce soir en racontant l'Acadie au Cercle Richelieu-Senghor comprend enfin qu'elle vit ses retrouvailles. Merci à la France.”

Antonine Maillet

Message écrit sur le livre d'or du Cercle Richelieu Senghor .

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
● AUX ORIGINES DU CERCLE	7
Au tournant des années 70 : l'émergence de la francophonie	
Le Richelieu International	
● LA CRÉATION ET LES PREMIERS PRÉSIDENTS (1971-1978)	10
La création du Club Richelieu de Paris	
Premiers présidents et premières actions (1971-1975)	
Les objectifs - Le fonctionnement du Club - Les dîners - Les actions de terrain	
La présidence de Bernard Dorin (1976-1978)	
● SIMON-PIERRE NOTHOMB : UNE PRÉSIDENTE DE QUINZE ANS (1978-1992)	13
Le président et sa politique	
Deux moments essentiels	
Le parrainage de Léopold Sédar Senghor - Le Cercle se sépare du Richelieu International	
Gouvernance	
Les activités du Cercle	
Des dîners de prestige - Un grand projet : l'édition d'un <i>Recueil biographique de la francophonie</i>	
La création du prix Richelieu Senghor (1987) - Les autres activités	
● LE CERCLE RICHELIEU SENGHOR DE PARIS	21
La présidence de François Cloutier (1993-2000)	
Le président et sa politique	
Gouvernance	
Les activités du Cercle	
Les dîners - Le prix Richelieu Senghor - La dernière édition du <i>Recueil</i> - Le premier colloque	
Les présidences de Paul Sabourin, Anne Magnant et Anne-Marie Cordelle (2000-2017)	
Les présidents et leurs politiques	
Paul Sabourin (2000-2005) - Anne Magnant (2006-2011) - Anne-Marie Cordelle (2011-2017)	
Gouvernance	
Les activités du Cercle	
Les dîners - Le prix Richelieu Senghor - La publication des conférences - Le site internet	
Le temps des colloques	
● LE CERCLE AUJOURD'HUI	34
La présidence d'Alban Bogeat (depuis 2017)	
Le président et sa politique	
Gouvernance	
Les activités du Cercle	
Les dîners - Le prix Richelieu Senghor - Le site internet - Les activités de terrain	
L'ancrage du Cercle au sein de la Francophonie institutionnelle	
● AU SERVICE DE LA FRANCOPHONIE ET DU DIALOGUE DES CULTURES	38
Hors-texte	
Message de Léopold Sédar Senghor aux membres du Cercle Richelieu (11 septembre 1984)	
Communiqué de presse du 16 avril 1971	
Message d'Antonine Maillet sur le livre d'or du Cercle Richelieu Senghor (6 novembre 2017)	